

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 05-31/2021**

Date de convocation et d'affichage : 7 mai 2021

Objet : Désignation d'un représentant à l'association « La Clé Rieuse ».

L'an deux mil dix-vingt-et-un et le douze mai à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaires, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – GIROT Dominique – COMBRISSEON Jean-Luc – VEY-FARCE Cathy – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – AUROUX François – SALATA Philippe.

Excusés : ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – VANDECASTEELE Corinne – BABILLON Agnès.

Absents : Néant.

Procuration : ANGE Josianne à ROBIN Christèle – JUVENON Marie-Hélène à LARUE Fabrice – VANDECASTEELE Corinne à SALATA Philippe – BABILLON Agnès à AUROUX François.

Christèle ROBIN a été élue secrétaire de séance.

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu les statuts de l'association « La Clé Rieuse » signé le 17 avril 2021 et ci-annexé,

Considérant que, les statuts de l'association « La Clé Rieuse » prévoient en leur article 12 : « [...] Un représentant de la commune, du CCAS et des locataires viendront compléter le bureau de l'association. [...] ».

Considérant que, Jean-Marie WOZNIAK et Anne-Marie GRANGER font acte de candidature.

Considérant qu'il est proposé de désigner Anne-Marie GRANGER, conseillère municipale, comme membre représentant la commune au sein de l'association.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de désigner Anne-Marie GRANGER, conseillère municipale, comme représentant de la commune au sein de l'association « Le Clé Rieuse ».

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Clérieux, le 17 mai 2021.

**Le Maire
Fabrice LARUE**

